



**E
R
U
O
P
A
N**

13

**La ville
adaptable 2**

**Catalogue
des résultats**

FR

Moulins

(Ré)enchanter
les rives de l'Allier

Famille européenne de sites :

Comment transformer des obstacles physiques en nouvelles connexions ?

Localisation :

Moulins, Neuvy (03) / Moulins Communauté (CA)

Population :

Communauté d'agglomération Moulins Communauté (26 communes - 750 km²) : 58 000 hab. Moulins : 22 667 hab., 8,6 km²; Neuvy : 1530 hab., 19,3 km²

Site d'étude :

570 ha

Site de projet :

105 ha

Site proposé par :

Moulins Communauté et ville de Moulins

Maîtrise du foncier :

Moulins Communauté, ville de Moulins, Moulins Habitat

Suites opérationnelles envisagées :

Études urbaines, missions de maîtrise d'œuvre urbaine, maîtrise d'œuvre d'espaces publics, missions de maîtrise d'œuvre architecturale pouvant être initiées avec des partenaires.

Représentant de l'équipe :

Architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste

Le site European de Moulins

est porté par :

Pierre-André Périssol, maire de la ville de Moulins ; président de Moulins Communauté

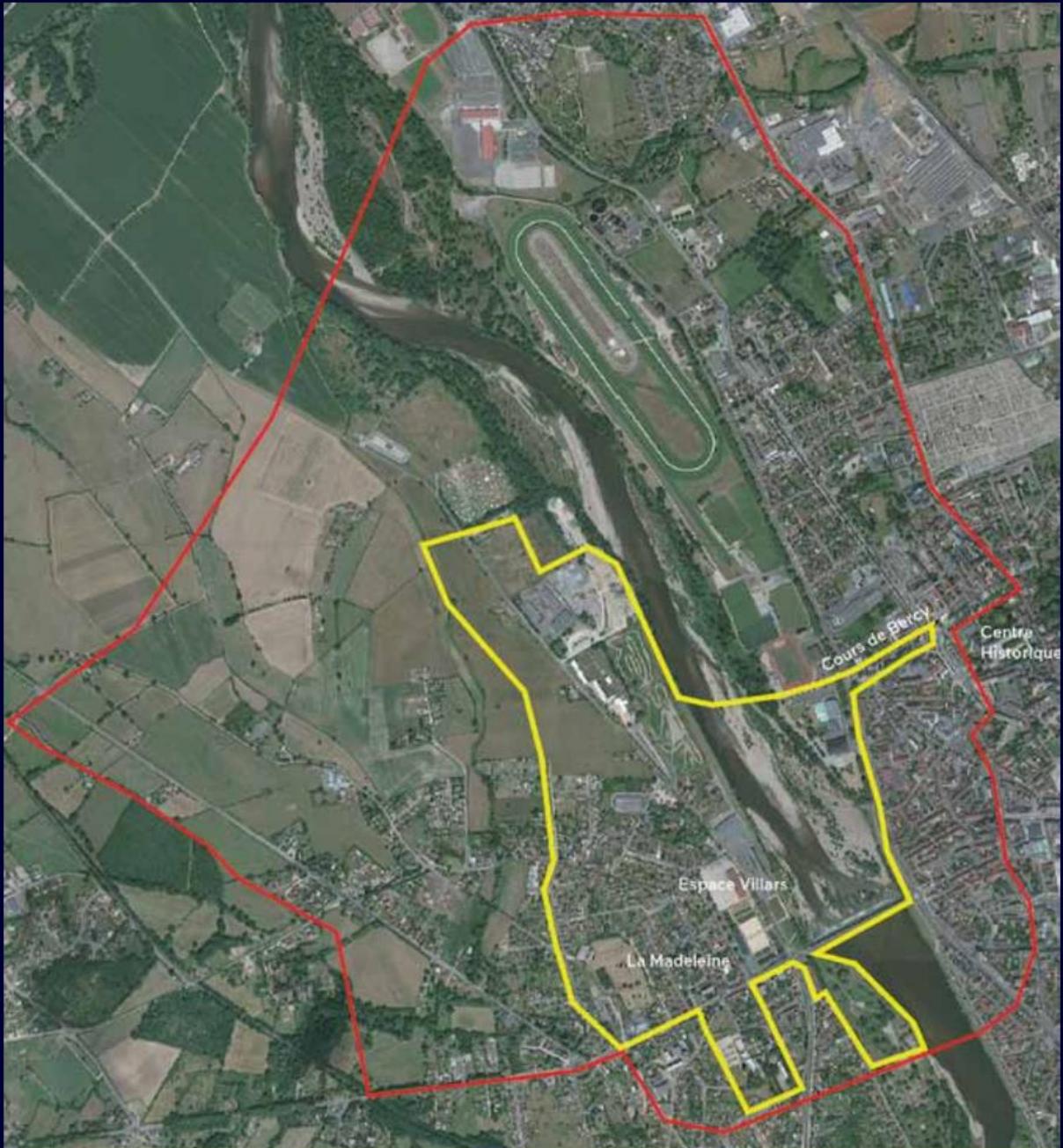
Sylvie Tardif, vice-présidente, déléguée à l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'habitat et le développement durable, Moulins Communauté ; adjointe au maire de Bellerive-sur-Allier

Anne Piet, directrice générale des services (par intérim), Moulins Communauté

Sandrine Masquelet, directrice de l'urbanisme, l'habitat et du développement durable, Moulins Communauté

Gilles Bay, conseiller délégué au 2^e pont et ouvrages de protection des cures, ville de Neuvy, Moulins Communauté

Hélène Chessel, directrice générale, Moulins Habitat



Comment le site répond au thème de la ville adaptable?

Le site proposé est localisé de part et d'autre de l'Allier qui traverse la ville et constitue pour l'ensemble du territoire intercommunal un lien patrimonial et paysagé chargé d'histoire. La réalisation d'un nouvel ouvrage destiné à soulager l'actuel Pont Régemortes, unique et vétuste point de passage entre les deux berges, soumet le site à de fortes évolutions urbaines. La rive droite, cœur de la ville ancienne et la rive gauche, potentiel support d'urbanité nouvelle, étant ainsi appelées à une adaptation mutuelle. En intégrant la perspective de ce nouveau franchissement, dans un contexte local de déprise démographique, il s'agit d'envisager une approche ouverte de projets permettant de relier à la grande échelle du territoire, un processus stimulant qui supporte l'émergence d'initiatives publiques ou particulières plus localisées, imprégnées par les contextes d'intervention. De territoires distincts devra à terme émerger une cohérence urbaine ayant la rivière pour dénominateur commun et ses rives pour les fédérer. L'objectif est ainsi d'accueillir et de s'approprier de nouveaux lieux de vie, créateurs de lien social, dans la logique d'un rééquilibrage harmonieux entre les deux rives. C'est dans ces formes de questionnements dynamiques, incitant à explorer de nouvelles approches pour penser de multiples appropriations urbaines, que le projet deviendra un cadre incitatif pour l'ensemble des acteurs disponibles.

Caractéristiques du site

L'Allier sépare les quartiers anciens de la Ville édifiés sur la rive droite, dense et riche de leurs architectures remarquables, de celui de La Madeleine, urbanisé au cours des XIX^e et XX^e siècles, dont le tissu bâti disparate, borde de manière plus ou moins continue les voies qui le traversent. Malgré l'absence de zone d'articulation entre secteurs naturels et urbanisés, la rivière résiste à la pression urbaine, ses rives sont parfois encore sauvages. Sa haute valeur environnementale et écologique a conduit à la classer en site Natura 2000. Ses berges, au-delà des plages et plus ou moins domestiquées ou couvertes de végétation, ont été remblayées afin d'endiguer le lit de la rivière et protéger la ville des inondations. La localisation du futur pont est déjà arrêtée dans le prolongement du cours de Bercy rive droite. Au delà est implanté le long de l'Allier un complexe sportif. Malgré les aménagements effectués, les quais portent toujours les stigmates du passage de l'ancienne route Nationale 7 qui contourne la ville depuis 1996. Les espaces se juxtaposent sur un mode conflictuel: le domaine routier, posée sur la crête au dessus des berges de la rivière, a grignoté du territoire au fil du temps, jusqu'à enterrer les rez-de-chaussée des habitations d'un côté, tandis qu'en face émerge un fort remblai. La rive gauche est marquée autour du pont Régemortes par un bâti de faubourg hétérogène, et la présence en proximité de l'ancienne caserne Villars, classée MH qui accueille le C.N.C.S.. L'installation de celui-ci a permis de donner une valeur supplémentaire à cette rive qu'il conviendra de renforcer. L'implantation d'un équipement commercial dominant le panorama sur la berge marque aussi fortement le paysage du site.

Stratégie de la ville

Une politique de requalification des berges de l'Allier a été engagée par la Ville. Des aménagements ont été réalisés, principalement en rive droite, en faveur des déplacements en modes doux. De même un espace de loisirs a été créé en partie amont du fleuve, en lien avec le programme de rénovation urbaine engagé sur les quartiers de type « grands ensembles » d'habitat social de Moulins Sud. Une volonté de prolonger ces actions s'affirme ainsi à l'occasion de la création du nouveau franchissement de l'allier, manière d'affirmer le mariage possible entre la technologie du pont et des réseaux et la mise en valeur du paysage. La rive gauche de l'Allier, dit quartier de La Madeleine, a conservé un caractère plus sauvage. Un vaste espace public arboré constitue un prolongement naturel du parvis du Centre National du Costume de Scène, vecteur d'attractivité culturelle et touristique majeur implanté sur ce secteur d'entrée de ville. Plus au Nord, le prolongement des voies dans la profondeur du milieu urbain ou agricole (parcours négocié avec beaucoup de diplomatie) pour partie est alors une occasion de maturation d'une urbanité contemporaine qu'il faudra étudier et mettre en scène. Moulins Communauté et la Ville sont donc à la recherche de propositions innovantes permettant d'impulser une dynamique de développement global de la rive gauche par un équilibre qui profite à l'ensemble de l'agglomération.

Adaptabilité du site en relation avec sa famille

Les équipes sont invitées à réfléchir sur des scénarios innovants de mutation de ce secteur qui intègrent pleinement la dimension de la nature en ville. Incarner une gestion adaptable du projet, destinée à un rééquilibre harmonieux du territoire, c'est prendre en considération la rivière, espace naturel remarquable et son paysage, tout en intégrant son nouveau franchissement et les risques d'inondation. C'est aussi s'accommoder des contraintes environnementales, réglementaires et conjoncturelles, propres au territoire du cœur de l'agglomération (urbaniser sans croissance) et créer les conditions d'une attractivité économique (activités et filières nouvelles comme existantes) et sociale (offre de logements, de services performants et économes). Ces facteurs de mutation pondérée, permettront de générer un effet de levier et de rayonner sur l'intégralité du territoire communautaire. Il s'agira également pour les candidats de proposer des solutions de mobilité, symboles d'une familiarisation aux nécessités de transition écologique, concourant à une réappropriation de la ville dans ses dimensions sociales et humaines. Ainsi rythmes et durée des mutations, rôle des acteurs, notions prospectives d'usage, considérations économiques, constituent une manne pour programmer et mettre en œuvre des opportunités susceptibles d'affirmer la qualité de l'espace public; ceci pour révéler un milieu spécifique, accompagnant les futures traversées permises par de nouvelles connexions, fait de continuités et de porosités urbaines qui puisse s'élaborer et sache s'articuler entre ville et campagne.



1



2



3



4



5

3 — Avenue de la Libération dans l'axe du pont Régemortes

4 — Vue depuis la rive gauche avec le terrain de motocross
5 — Aménagement aval de l'arrivée du nouveau pont sur la rive gauche de l'Allier

6 — Le pont Régemortes et les plages d'alluvions
7 — Villas le long du quai d'Allier rive droite
8 — La cathédrale vue depuis la rive gauche



6



7



8

La théorie de l'évolution

Moulins

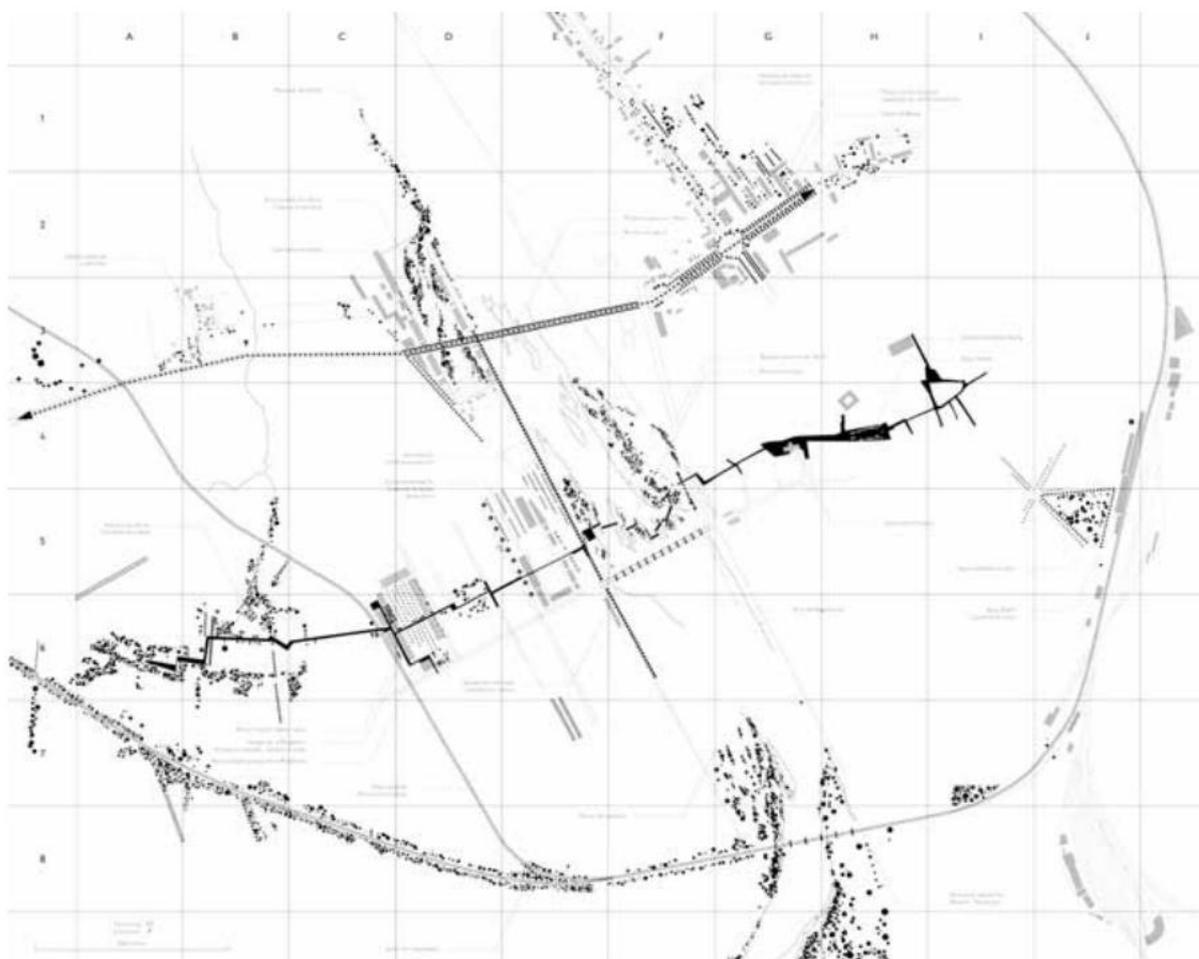
Lauréat

La ville est une structure vivante, en constante évolution. Chaque période engendre ses propres théories urbaines, chaque paradigme supplante le paradigme précédent. Souvent perçus *a posteriori* comme des échecs, ces changements consécutifs interrogent la capacité des théories urbaines à dépasser les questions exclusives de leur temps. À défaut de pouvoir prévoir l'avenir, quelle serait la manière d'anticiper les exigences futures ? Comment proposer des structures ouvertes aux variations ? ¶ Le corpus des sciences naturelles et ses concepts d'adaptabilité, de transformation et d'évolution ont été sollicités. Deux doctrines s'affrontent : la théorie du transformisme de Lamarck et la théorie de l'évolutionnisme de Darwin. Ces postulats, opposés dans le champ des sciences, se révèlent complémentaires dans l'analyse des dynamiques urbaines et constituent les outils de projet de la ville adaptable. La structure urbaine de la ville de Moulins découle ainsi de deux processus aux temporalités différentes. ¶ D'une part, une évolution lente avec l'Allier comme pièce maîtresse. Les ponts, les crues de l'Allier et de ses affluents, les digues et les terrains inondables constituent un maillage puissant sur lequel le projet prend appui. Cette structure géographique se transforme de proche en proche, les ruptures n'y sont pas franches à l'image de la théorie du transformisme de Lamarck. Le projet propose de redonner à l'Allier un rôle de premier plan : le paysage est la qualité première de la ville. ¶ D'autre part, Moulins est le théâtre d'une lutte concurrentielle où les opportunités sont saisies suivant le modèle de l'évolutionnisme établi par Darwin. La valeur marchande des emplacements, le prix des loyers, l'efficacité de la desserte sont les facteurs déterminants de la fabrication de la ville. Le projet laisse libre cours aux

initiatives citoyennes et tire parti des dynamiques existantes. Les franchissements déployés dans toute l'épaisseur de la rive gauche assurent une cohérence minimale sur laquelle la mécanique darwinienne vient se greffer. ¶ Le projet propose de tirer parti du nouveau franchissement pour activer les cellules en dormance. L'adaptabilité de la rive gauche, pour être efficiente, doit s'appuyer sur le déjà-là. Mettre en valeur, relier, investir, achever, recycler. Ces actions minimales permettent des ajustements rapides tout en limitant les dépenses énergétiques et financières. Le potentiel actif des entités territoriales est testé par ces opérations pilotes réversibles. Un processus itératif entre le site, les habitants et le projet est mis en place. ¶ La rive gauche dispose déjà des organes nécessaires à sa survie. L'Allier, les berges, les affluents, le bocage bourbonnais, le CNCS, la voie ferrée, le sol fertile et les digues constituent ses fonctions vitales. Irriguées, hybridées et stimulés, elles sont garantes d'une évolution rapide de la ville et offrent la structure la plus efficace susceptible de muter au gré des besoins de ses habitants.

Le potentiel actif des entités territoriales est testé par ces opérations pilotes réversibles





2

Avis du jury

Le projet considère l'évolution de la ville sur le temps long en regard des modifications naturelles ou anthropiques du régime de la rivière. Une analogie aux sciences naturelles oppose deux paradigmes : le transformisme de Lamarck évoque une adaptation continue de la structure urbaine au milieu naturel ; l'évolutionnisme de Darwin évoque la compétition entre les individus et les actions de l'homme sur le

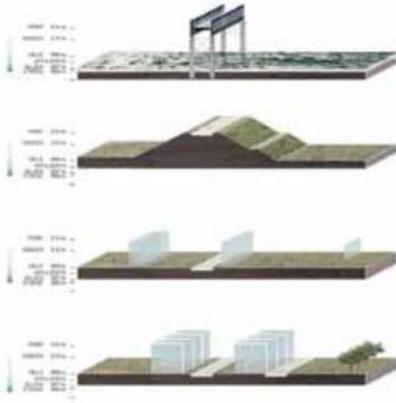
milieu naturel. En repérant les parts relatives entre ce qui relève d'une évolution naturelle et ce qui relève de modifications humaines, le projet se décline en neuf territoires rapportés à des modalités d'action spécifiques : l'Allier, les affluents, la voie ferrée, le cours de Bercy, la zone humide, les vergers, le CNCS, le nouveau pont, la rive gauche habitée. La superposition cartographique de ces territoires dessine une structure paysagère

fluide, traduisant un ensemble de transformations volontaires qui ne grèvent pas l'évolution naturelle des milieux. ¶ Le jury a salué la pertinence de la problématique soulevée dans un contexte fluvial et la finesse du travail spatial issu d'une démarche théorique structurée. Il a également remarqué la capacité du projet à tisser les liens entre les deux rives et à intervenir sur la grande échelle avec des actions mesurées.

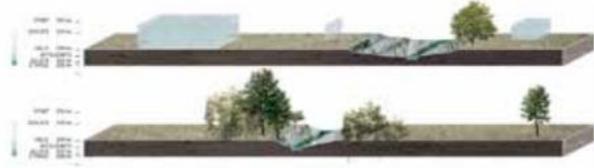
1 — Des situations singulières: les affluents, le parc inondable, la voie ferrée et le quartier de la Madeleine

2 — Trois lignes de franchissement de l'Allier

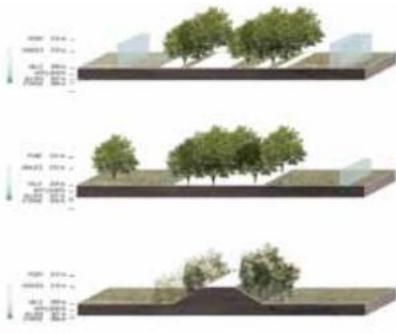
La voie ferrée_recycler l'infrastructure



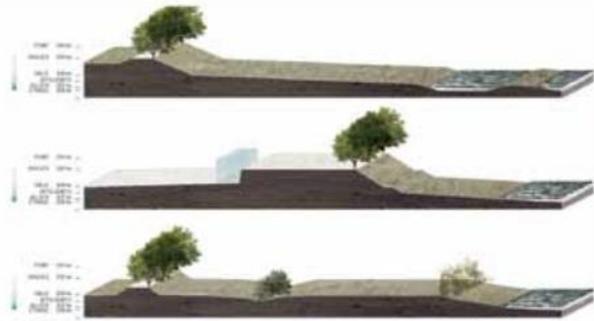
Les affluents_maillage territorial



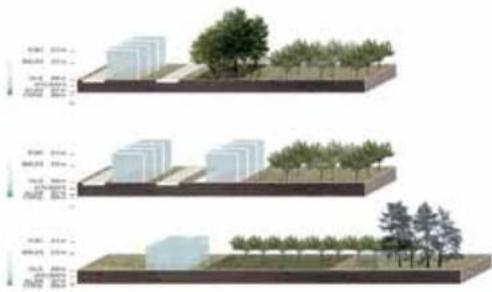
Cours de Bercy_mixité d'usage



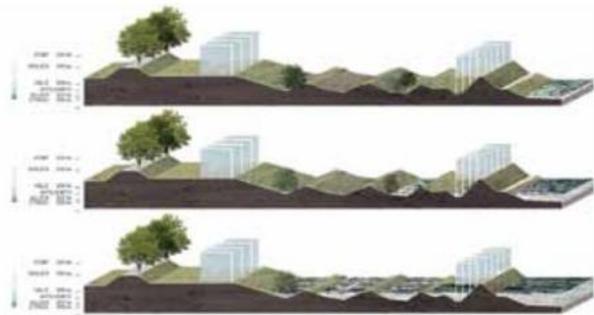
L'Allier_urbanisme et précontrainte



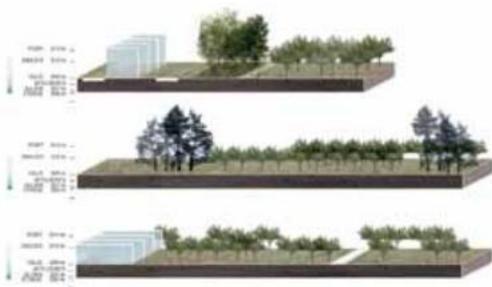
Habiter la rive gauche_le logement adaptable



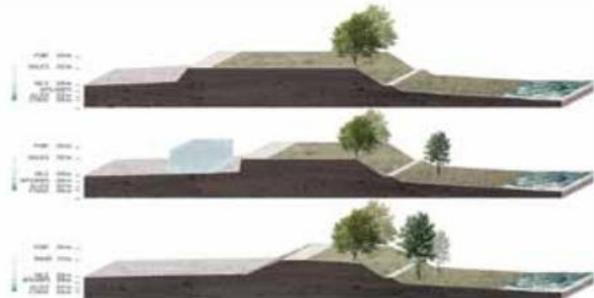
Zone humide urbaine_ouvrir les vannes



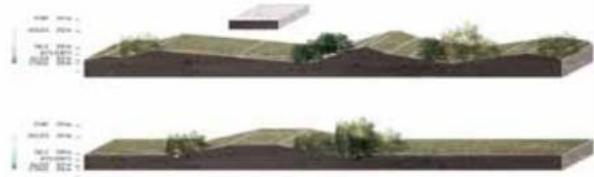
Les vergers de la Madeleine_vaine pâture

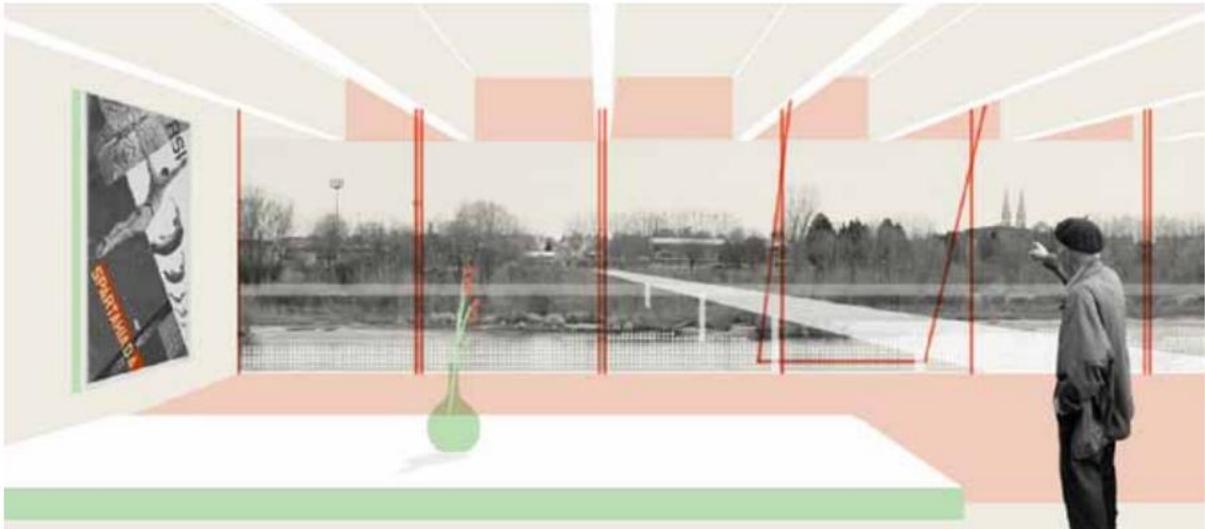


Le CNCS_catalyseur urbain



Un troisième pont_trait d'union urbain





Vue panoramique sur l'Allier

Représentant de l'équipe :

Benoît Barnoud, paysagiste et architecte

Associée :

Clara Loukkal, urbaniste-géographe et paysagiste

Coordonnées de l'équipe :

28, rue du Canal
93200 Saint-Denis
+33 6 83 37 46 12
land.paysage@gmail.com



Formée au magistère d'urbanisme de la Sorbonne, Clara Loukkal multiplie les expériences en agence de paysage avant d'intégrer le cursus de formation des paysagistes dplg de Versailles. Son parcours l'a conduite à trouver un terrain d'exercice à cheval entre urbanisme et paysage au sein de l'agence de Michel Desvigne. Dans le même temps, Benoît Barnoud, architecte de formation, enrichit son parcours par le master d'histoire des jardins de Paris I, puis par l'école de paysage de Versailles. Son expérience à l'agence Ter lui a permis de développer une approche multiscale du territoire. ¶ La complémentarité de leurs points de vue par l'urbanisme et l'architecture -

avec le paysage pour dénominateur commun - leur permet d'envisager les questions urbaines à travers un large spectre de disciplines. Après plusieurs collaborations, le site proposé à Moulins a semblé un terrain favorable pour appréhender la fabrication de la ville par le prisme du paysage. ¶ La structure géographique des territoires habités comme vecteur opérationnel de transformation est au cœur de leurs préoccupations. Si le site de Moulins constitue un exemple représentatif de cette imbrication entre infrastructure, paysage, et ville, d'autres projets ont permis de construire cette méthode. À Kiev, le cours d'eau anastomosé du Dniepr induit un développement

par archipel de l'urbanisation. À Achères, l'intérieur du méandre inondable de la Seine a dicté à la ville son implantation à distance de l'eau. ¶ Plus largement, l'approche par les paysagistes des questions urbaines à l'échelle territoriale leur semble fertile. La topographie, l'hydrographie, la géologie et la nature des sols sont alors considérées comme les vecteurs déterminants de l'évolution des villes. Les exemples laissés par Jean-Claude Nicolas Forestier en Argentine ou au Maroc, par Jacques Sgard à Beyrouth, ou par Michel Corajoud sur la plaine Saint-Denis ou à L'Isle-d'Abeau constituent les jalons de cette approche pluridisciplinaire et ouverte de la ville.